



Le cadre légal de la formation professionnelle continue

Mise à jour nov. 2023

Durée 3 jours (21 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

Nantes / Rennes : 1575 € HT

Brest / Le Mans : 1575 € HT

Certification : NON

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Comprendre le dispositif de la formation professionnelle depuis la réforme de 2018
- Appréhender les différents dispositifs à la disposition des entreprises et des salariés, ainsi que leur fonctionnement
- Connaître les différents acteurs de la formation et leurs rôles respectifs
- Connaître les modes de financement
- Accompagner les salariés dans l'évolution de leurs compétences

PARTICIPANTS

- Dirigeant, RH, Responsable Formation, Représentant du Personnel

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifique pour cette formation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs

attentes spécifiques (00h45)

Introduction (01h30)

- Les points clés de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018
- Les nouveaux acteurs : les OPCO, France Compétences, le conseil en évolution professionnelle

Le plan de développement des compétences (06h45)

- Définition, objectifs et champ d'application
- La nouvelle définition de l'action de formation
- Typologie des actions de formation relevant du plan : obligatoires ou nécessaires, autres
- Les actions relevant du plan
- L'élaboration du plan : le projet de l'entreprise, les besoins individuels des salariés, l'identification et le chiffrage des actions à mettre en œuvre, les arbitrages, la formalisation du plan
- La communication avec le CSE
- Les modalités de réalisation des formations : obligation pour le salarié, refus, procédure
- Le statut du salarié en formation
- Le suivi obligatoire du salarié : entretien professionnel bisannuel

Le Compte Personnel de Formation (03h00)

- Les nouveautés du CPF
- Le CPF de transition pour les salariés en activité
- Le CPF de transition pour les salariés démissionnaires
- L'information des salariés sur les modalités et le fonctionnement du CPF

L'alternance (02h15)

- Le contrat d'apprentissage : financement, assouplissement des règles de fonctionnement
- La pro A ou promotion par l'alternance : objectifs, bénéficiaires, qualifications visées, modalités de mise en œuvre, cadre contractuel, financement
- Le contrat de professionnalisation : durée du contrat, contrats ne visant pas nécessairement une qualification ou certification, mobilité internationale, modalités de mise en œuvre, financement

Le financement de la formation (05h15)

- La CUFPA, contribution unique à la formation et à l'alternance
- La contribution supplémentaire à l'apprentissage
- La contribution CPF-CDD
- La contribution conventionnelle
- La contribution volontaire
- Les dispositifs financés
- Le nouveau circuit de financement

La convention de formation (02h15)

- Définition et objectifs
- Les mentions obligatoires
- Les différents types de conventions

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h00)